

La Messagerie d'Ézanville

n° 32 / nov. 2023



Tous mobilisés pour "Octobre rose" !

Dépistage du cancer du sein | Propreté urbaine | Dynamisme économique | Travaux | Association TNT | Travaux de la Forêt d'Écouen



La devise, définie comme un principe de la République par la Constitution de 1848, apparaît dorénavant sur la façade de notre mairie. Elle a vu le jour sous la plume de Robespierre en 1790 et a encore aujourd'hui une véritable signification : lutte contre les inégalités, les divisions et les abus de pouvoir. Et n'oublions jamais l'article 1^{er} de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen d'août 1789 qui reconnaît que "*Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit*".

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

La rentrée étant passée, nous appréhendons tous de recevoir dans nos boîtes aux lettres nos impôts

que ce soient la taxe d'habitation ou la taxe foncière. La taxe d'habitation sur les résidences principales a été supprimée au 1^{er} janvier 2023 pour tous les contribuables mais je rappelle qu'elle est maintenue pour les résidences secondaires. Reste la taxe foncière bâtie et non bâtie pour tous les propriétaires. Lors de la réception dans vos foyers de l'avis d'imposition, un courrier d'accompagnement était joint afin de donner quelques explications.

Il faut savoir que les communes ont le choix d'augmenter ou non leurs taux, au-delà de l'augmentation automatique appliquée sur l'inflation, soit 7,1% cette année.

Au sein du conseil municipal, j'ai expliqué que les finances de notre Ville permettaient de ne pas prévoir d'augmentation et c'est chose faite!

Nous sommes restés à un taux de 32,99 % depuis ma prise de fonction. Effectivement, quand on prend connaissance de la

variation applicable via l'inflation, nous avons des taux très à la hausse, surtout pour la taxe GEMAPI qui est utilisée pour financer des projets de gestion dans les milieux aquatiques et de prévention des inondations. Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas d'une décision communale.

Le mois d'octobre a été un mois très estival et encore une fois, certains quartiers d'Ézanville ont subi les nuisances olfactives des abattoirs.

Mon courrier adressé au Préfet au mois de juillet a permis que certaines opérations inopinées soient effectuées et aucune anomalie n'apparaît. J'ai d'ailleurs transmis en toute transparence le rapport des résultats aux membres du collectif de riverains. Dernièrement j'ai demandé au Préfet qu'il me reçoive, accompagné des représentants du collectif afin de lui exposer de vive voix la situation que nous subissons.

Vous prenez le temps tous les mois de lire l'ensemble des articles de ce magazine, et plus particulièrement mon édito ou les différentes tribunes. Je me

dois de répondre à l'une d'entre elles, au sujet du nouveau parking sur le forum de notre complexe de la prairie. Nous avons créé de manière définitive 29 places de stationnement et une plate-forme provisoire en stabilisé qui a vocation à disparaître dès le début des travaux de notre futur centre culturel. Nous ne pouvions pas laisser un terrain vague pendant 12 mois... D'où la création de cette plate-forme provisoire qui n'a absolument rien coûté à la Commune. Mais nous avons déjà réfléchi à la création d'une nouvelle zone de stationnement qui répondra aux besoins des usagers des infrastructures actuelles et futures. La bonne gestion d'une Commune commence par la projection dans les années à venir sans gaspiller l'argent public.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA

ÉVÈNEMENT



Les espaces verts.

La Ville mobilisée pour Octobre rose !

Le rose était à l'honneur le mois dernier au sein de la Ville ! Décoration de l'espace public, implication des agents municipaux, la Commune a souhaité s'engager durablement dans la promotion du dépistage du cancer du sein.



Le maire, entouré de plusieurs élus.



La cuisine centrale.



L'équipe du CCAS.

Pour cette première édition à Ézanville, l'accent a été mis sur la décoration de l'espace public aux couleurs, et avec les symboles, de la campagne nationale. L'équipe des Espaces verts a confectionné les rubans et les lettres peints en rose qui ont été disposés sur les ronds-points de la Ville. Des parapluies roses ont été installés sur la façade de la mairie ainsi que sur les ronds-points. Les agents municipaux et les élus ont également souhaité soutenir cette noble cause en posant avec des tee-shirts roses. L'équipe municipale et les services travaillent dès à présent sur le développement de cette action pour l'année prochaine.

« OCTOBRE ROSE » FÊTE SON 30^E ANNIVERSAIRE EN 2023

L'événement symbolisé par le ruban rose met l'accent sur le dépistage organisé, avec l'Institut national du cancer.

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez les femmes en France et constitue chez elles la principale cause de mortalité.

L'Institut national du cancer (INCa) estime que 80 % des cancers du sein surviennent après l'âge de 50 ans. C'est à partir de cet âge que l'INCa préconise d'effectuer un dépistage régulier, le plus efficace afin d'augmenter les chances de guérison en cas de maladie. Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas ; par ailleurs, détectée à un stade précoce, la maladie nécessite, en général, des traitements moins lourds et moins agressifs.

À savoir : si vous avez entre 50 et 74 ans et que vous n'avez pas d'antécédents personnels ou familiaux concernant la maladie, ni symptômes, votre niveau de risque est considéré comme « moyen » et le programme national de dépistage vous est recommandé.



L'équipe d'animation.



Les Services Techniques et Urbanisme.



La bibliothèque.



La Maison de l'Enfance.



Le service Jeunesse.



Le service Petite Enfance.



Le château d'eau a été illuminé en rose chaque soir du mois dernier.

Tous ensemble pour une ville propre

La propreté urbaine est une priorité. Pour un cadre et une qualité de vie toujours plus agréables, la Ville d'Ézanville multiplie et encourage les actions qui améliorent durablement la propreté des espaces publics.



LES ÉLÈVES NETTOIENT LA NATURE

Comme chaque année, plusieurs écoles de la Ville ont participé à l'opération «Nettoyons la nature», sponsorisée par le centre Leclerc de Moisselles.

L'opération a été créée en 1997. Elle vise à éveiller les consciences et à sensibiliser sur le thème de l'écologie et plus principalement sur le tri des déchets. Chaque année, des centaines de milliers de volontaires se rassemblent, dont de très nombreuses classes, lors de rendez-vous national, citoyen et solidaire. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, après 20 ans d'actions : **6 286 052 participants, 142 215 sites nettoyés, 12 431 tonnes de déchets récoltés.**



C'est ainsi qu'au mois de septembre, les élèves des écoles des Bourguignons, Paul Fort et Pierre et Marie Curie ont enfilé gants et chasubles et ont arpenté les rues de la ville armés de leurs sacs-poubelles afin de faire la chasse aux déchets.

Informés au préalable sur ce qu'ils devaient ou ne devaient pas ramasser comme les bouts de verre très dangereux, les enfants ont rempli leurs sacs de papiers, bouteilles en plastique, et objets en tous genres.

Une journée de sensibilisation réussie qui démontre encore une fois que chaque objet jeté peut avoir des conséquences à long terme sur notre environnement.

Un grand bravo aux ramasseurs pour leur volonté et leur engagement !

La Ville vous offre un distributeur portable de sacs à déjections canines

La Ville d'Ézanville est, et souhaite rester, une commune accueillante pour les chiens. Mais vivre avec un chien en ville impose des responsabilités et le respect de certaines règles. C'est grâce à votre comportement que votre animal de compagnie se sentira bien et sera mieux accepté.



Pour rappel, le ramassage de la déjection canine est de la responsabilité de chaque maître. C'est une obligation prévue dans le cadre du Code pénal (art R632-1), du règlement sanitaire départemental et d'arrêtés municipaux.

Si vous ne ramassez pas, vous risquez une contravention d'un montant minimal de 68 €.

Une crotte de chien met plusieurs mois à se dégrader et contient des bactéries nocives pour la santé des humains et des animaux. C'est avant tout une question d'hygiène et de sécurité pour les enfants qui peuvent se souiller, les personnes âgées qui peuvent glisser, les personnes à mobilité réduite en fauteuil roulant, les personnes non voyantes et aussi les agents des espaces verts qui entretiennent l'espace public.

Vous devez ramasser les déjections de votre animal partout : dans les caniveaux, les espaces verts, les bandes plantées et les pieds d'arbres. Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas un engrais ! Leur forte teneur en azote fait plutôt pourrir les plantes.

Afin de vous sensibiliser et de vous accompagner dans cette démarche, la Ville a décidé d'offrir un petit distributeur de sacs à déjections canines, le « Bobino », à chaque propriétaire de chien.

Pratique et facile à transporter, le Bobino s'accrochera aisément à la laisse grâce à son mousqueton et vous permettra d'avoir toujours des sacs sur vous ! Il est réutilisable, il existe un kit de recharge de 4 rouleaux de 20 sachets chacun.

Les Bobinos seront mis à disposition gratuitement dès le 23 novembre au sein des bâtiments municipaux tels que la mairie, le CCAS, la Maison de l'Enfance, le service Jeunesse et au complexe de la prairie.

ÉCONOMIE

DE LA PÂTISSERIE
DE LA FERME

PRODUITS TOUT
ORIENTAUX
RÔTISSERIE
06 19 21 85

01 39.35.75.50

Maintenir le dynamisme économique de la ville : une priorité !

Parce que les commerces et services de proximité sont une composante essentielle de la qualité de la vie ézanvilloise, la Ville souhaite soutenir et encourager les commerçants, artisans et les professions libérales.

Les commerces et services de proximité nombreux et divers contribuent à donner à la Ville un air de village particulièrement apprécié de ceux qui l'habitent et de ceux qui y travaillent. Ainsi, dans un contexte de mutations profondes, liées à l'innovation numérique ou aux enjeux environnementaux, la Ville veille à soutenir ces acteurs de proximité.

Chaque année depuis deux ans, Monsieur le Maire et son équipe organisent une « soirée des pros » afin de rencontrer et d'échanger avec les commerçants, artisans et les professions libérales de la ville. Au quotidien, ils n'hésitent pas à se rendre sur le terrain pour comprendre les problèmes, écouter des suggestions ou proposer des solutions, tout en entretenant de bonnes relations humaines.

C'est grâce à ce travail que la Ville d'Ézanville a su maintenir un centre-ville actif où un nombre important de commerces est implanté avec une offre diversifiée.

Bienvenue aux petits nouveaux !

LA BOUCHERIE D'AUTREFOIS A TROUVÉ REPRENEUR !

La boucherie d'Autrefois devient la boucherie de la ferme. Nikola Emektas vous propose de la viande française et des produits Turcs, orientaux et de la rôtisserie.

06 19 21 85 39

CHIRURGIEN-DENTISTE

Le docteur Dominique Paul Janian vient de s'installer au 3 bis allée du Président Kennedy. Il est heureux d'accueillir toute votre famille sans distinction d'âge du lundi au samedi. Ce chirurgien-dentiste, aussi appelé dentiste, prend en charge les problèmes bucco-dentaires. Ce spécialiste de la dentition s'occupe aussi bien des dents, des gencives et des nerfs que des maxillaires. Les patients peuvent notamment le consulter pour un détartrage, le soin d'une carie, le soulagement de gencives irritées ou encore pour la réparation d'une dent abîmée, ou pour tout type de réalisation prothétique dentaire fixe (implants, couronnes...) ou amovible avec fixations non visibles.

Prise de rendez-vous sur doctolib ou au 01 39 90 07 14.

LABORATOIRE ANA-L

Le laboratoire Ana-L a ouvert ses portes au 47 rue de la Gare à Écouen, et vous accueille du lundi au vendredi de 7 h à 18 h & le samedi de 8 h à 12 h. Prélèvements avec ou sans rendez-vous via Doctolib Tiers payant accepté : Sécurité sociale & mutuelle. Espèces et carte bancaire acceptés

Pour toutes questions, le laboratoire est à votre disposition au 01 39 35 98 61

BOUTIQUE SOLIDAIRE

L'association Haarp (Handicap Autisme Association Réunie du Parisis) a inauguré sa boutique solidaire située au 40 rue Gallicher. Ouverte depuis 1 an, cette boutique est tenue par des travailleurs handicapés appartenant à l'ESAT (Établissement et Services d'aide par le Travail). De nombreux services y sont proposés tel que le ménage, nettoyage des vitres, décapage et lustrage des sols, repassage, jardinage... Ces prestations à petit prix sont déductibles de vos impôts à hauteur de 50%.

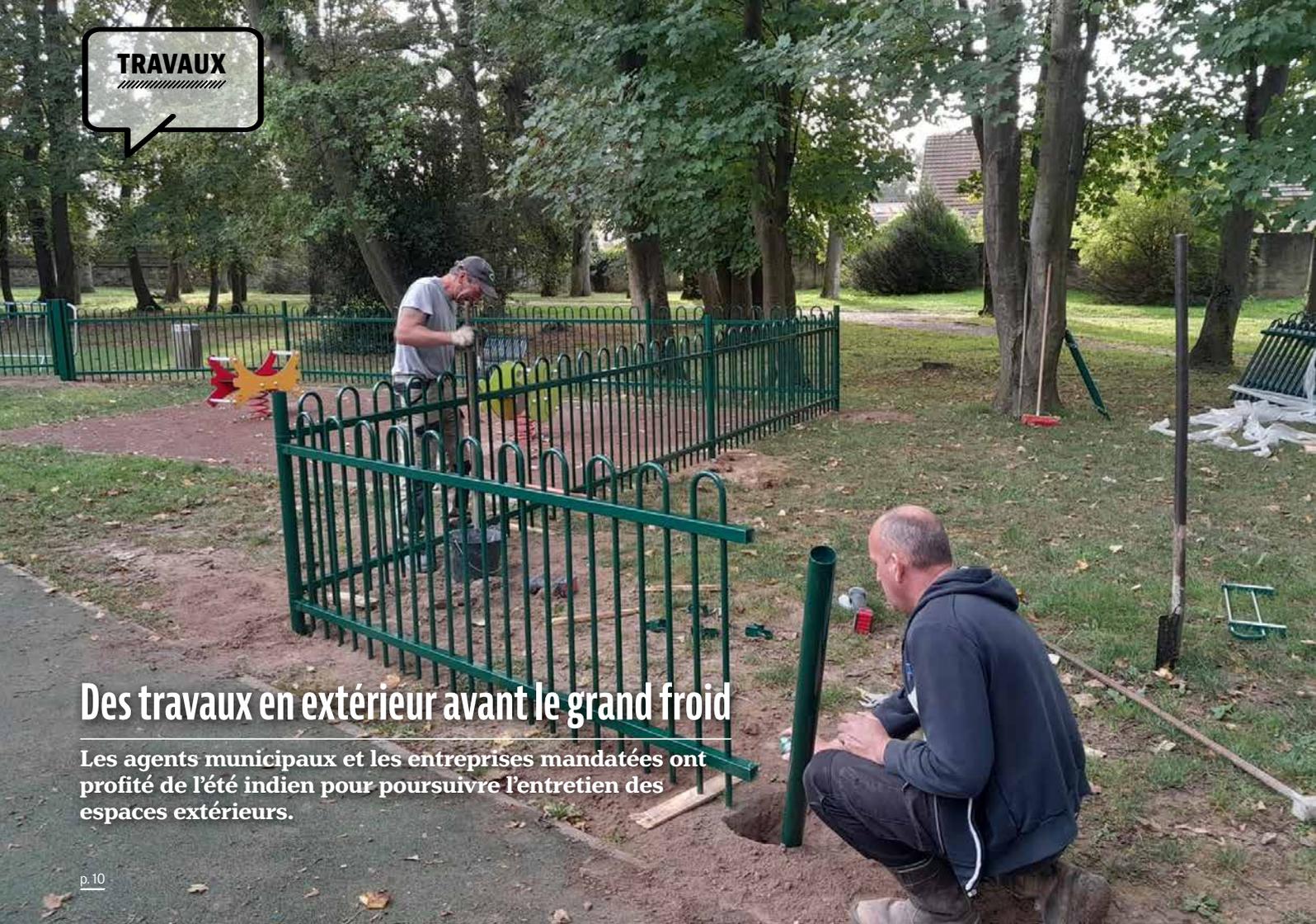
CAPRICES D'ARTISANS

Venez soutenir le talent et la créativité de plus de 30 artisans locaux dont plusieurs Ézanvillois, tous réunis dans une boutique « Caprices d'artistes » au centre commercial MODO. Textile, maroquinerie, bijoux fantaisie dorés à l'or fin et ornés de pierres naturelles, décoration intérieure, bougies parfumées, accessoires pour enfants, maillots de bain, parfums d'intérieur, il y en a pour tous les goûts !



Des travaux en extérieur avant le grand froid

Les agents municipaux et les entreprises mandatées ont profité de l'été indien pour poursuivre l'entretien des espaces extérieurs.



CLÔTURE DU PARC DE LA FRESNAYE

Une nouvelle clôture de l'aire de jeux pour enfants vient d'être installée pour le plus grand bonheur des parents et des assistantes maternelles. Plusieurs bancs viendront compléter ce réaménagement.

PEINTURE DES BARRIÈRES DE VILLE

Le service Voirie a repeint les nombreuses barrières de sécurité du centre-ville.



RÉNOVATION DE BANCS D'ÉCOLE

Le service Bâtiments/ menuiserie a redonné vie à plusieurs bancs en bois de l'école maternelle des Bourguignons.



Le cimetière embelli pour la Toussaint

Plus de 20 chênes verts ont été plantés au sein du cimetière du haut. Peu gourmands en eau et ne perdant pas leurs feuilles, ces arbres présentent également des racines pivotantes, sans risque pour les sépultures aux alentours.

Les allées ont été entretenues et désherbées grâce à l'achat d'un desherbeur thermique, un outil facile d'utilisation et respectueux de l'environnement.

Les horaires d'hiver (de 8 h à 17 h) entreront en vigueur à partir du 1^{er} novembre.



VIE LOCALE

Remise des récompenses aux élèves méritants

Tous les ans, Monsieur le Maire, accompagné de Mme Malet, Adjointe aux Affaires scolaires, à la jeunesse et à la petite enfance, et de nombreux élus, a le plaisir d'accueillir les collégiens et lycéens méritants. Cette cérémonie récompense nos jeunes ayants obtenu la mention bien ou très bien au brevet des collèges ou au baccalauréat. Le 29 septembre dernier, 46 collégiens ont été récompensés ainsi que 23 lycéens. Ils sont tous montés sur l'estrade avec leur diplôme et ont reçu des mains du Maire une carte-cadeau. Cette récompense a pour objectif de valoriser leur parcours et de les encourager dans leurs efforts. En présence de plus de 150 personnes, personnels, parents, principal de collège et proviseur de lycée, Monsieur le Maire a eu le plaisir, avec les élus présents, d'échanger avec les élèves et les parents.



Remise des diplômes et des médailles du travail

Le samedi 17 octobre, Monsieur le Maire, au nom de la municipalité a été particulièrement heureux et honoré de remettre les médailles du travail à 16 Ézanvillois présents. 41 diplômes avaient été délivrés par la Préfecture. Soit 15 médailles d'argent, 9 médailles de vermeil, 6 médailles d'or et 11 médailles grand or. Elles récompensent dix, vingt, trente, et quarante années de travail pour les plus anciens. Cette reconnaissance souligne l'importance de la vie professionnelle dans l'épanouissement de chacun. La cérémonie a été suivie d'un cocktail qui a permis aux médaillés d'échanger avec les élus présents.

Alex C., le nouvel agent de la Police Municipale d'Ézanville

Ce mois-ci, nous vous présentons le nouvel agent de la Police Municipale.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Alex C. et j'ai 23 ans.

Depuis quand avez-vous intégré la PM d'Ézanville ?

J'ai intégré la PM depuis le 1^{er} septembre 2023.

Quelle est votre formation ?

Concernant ma formation, il s'agit d'un parcours assez simple : un Bac et un concours de Police Municipale qui comporte plusieurs épreuves écrites, orales et sportives..

Quelles sont vos anciennes collectivités ou anciens employeurs ?

Avant Ézanville, j'étais agent de surveillance de la voie publique (ASVP) au sein de la Police Municipale de Persan. Les ASVP sont chargés de dresser les procès-verbaux liés au stationnement ou aux atteintes aux règlements de propreté de la voie publique.

Pourquoi avoir choisi la Ville d'Ézanville ?

J'ai choisi la ville d'Ézanville car c'est une ville de presque 10 000 habitants et que la PM est bien équipée en matériel, ce qui permet de travailler dans de bonnes conditions.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Pour le moment des missions sont d'accompagner et d'assister mes collègues dans leur travail quotidien.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

J'aime le contact avec les administrés ainsi que tout ce qui touche à la Police de proximité.

Quels sont vos projets ?

Mes projets sont de m'épanouir professionnellement à court terme et monter en grade.

UNE NOUVELLE BRIGADE MOBILE POUR LA GENDARMERIE DE DOMONT

Le gouvernement a annoncé, lundi 2 octobre, la création d'une nouvelle brigade mobile pour la gendarmerie de Domont.

Cette nouvelle brigade mobile permettra de renforcer le lien entre les forces de l'ordre et les populations locales. Il s'agit également d'un appui pour les autres sections de la gendarmerie. Enfin, l'arrivée de cette brigade mobile permettra d'encadrer plusieurs grands événements que pourra accueillir ce vaste secteur géographique.

ZOOM SUR LA POLICE MUNICIPALE

Constituant la troisième force de sécurité de France, la Police Municipale travaille en étroite collaboration avec la Police Nationale et la Gendarmerie nationale. Toutes trois assurent ensemble le maintien de la sécurité du pays et le respect des lois de la nation. Plus précisément, la Police Municipale est sous l'autorité du maire, contrairement aux deux autres forces de sécurité qui dépendent de l'autorité du ministère de l'Intérieur. Elle assure la sécurité des citoyens dans les communes et intercommunalités auxquelles elle est rattachée. Elle assure également des missions de police administrative et de police judiciaire.



PORTRAIT

Olivier Sauzéat, coach de l'explosif TNT !

Cette année, le TNT a obtenu l'un de ses meilleurs résultats d'équipe depuis sa création en 1992. Rencontre avec l'entraîneur du club.

Pouvez-vous vous présenter ?

Olivier Sauzéat, entraîneur du club de Tri Nitro Triathlon (TNT) et ancien directeur de la piscine Maurice Gigoï d'Ézanville.

Depuis quand êtes-vous entraîneur du TNT et pourquoi ?

J'ai créé le club Tri Nitro Triathlon en novembre 1992 avec 10 nageurs du CSVO Montmorency. Suite à ma mutation au sein de la piscine d'Ézanville comme MNS, le maire de l'époque, M. Gigoï et le responsable d'établissement, m'ont demandé de créer une nouvelle association sportive au sein du syndicat de gestion de la piscine. Malgré mon évolution de carrière, chef de bassin puis responsable de l'établissement jusqu'à mon départ à la retraite en avril 2023, je continue l'encadrement des 3 sports, natation, vélo et course à pied pour les jeunes et les adultes.

Pouvez-vous nous parler du club et de ses résultats impressionnants ?

Le TNT compte aujourd'hui 64 adhérents dont 11 féminines et 53 hommes. Mme Sylvie Marceau est la 4^e présidente de l'association. L'école de triathlon, créée en 1997, compte 18 enfants et a terminé la saison

à la 8^e place sur 16 en 2^e division d'Île-de-France. Nos jeunes participent à tous les championnats de France jeunes depuis 2002 (duathlon, triathlon, aquathlon, cross) avec de nombreuses places d'honneur (top 10) des titres de champion d'Île-de-France. et cette année 1 titre de champion de France Inter-ligues cadet.

Du côté des adultes, nous avons participé aux championnats de France raid, Run&bike, aquathlon, duathlon et triathlon. Nous avons obtenu 1 titre de championne de France aquathlon en M3 et une 3^e en aquathlon homme en M2. Sans oublier les nombreux podiums aux championnats de France Run & Bike féminin Master et notre place en 3^e division en duathlon et Triathlon en demi-finale nationale.

Nous tenons d'ailleurs à remercier la mairie d'Ézanville pour l'accès à la piscine le lundi, jeudi et vendredi soir, ce qui a grandement facilité l'obtention de ces résultats.

Comment se déroulent les entraînements ?

Les entraînements de l'école de triathlon sont différenciés des entraînements des adultes avec 2 à 3 entraînements natation suivant le niveau, un multi sports le mercredi après-midi, un entraînement de CAP sur piste, un entraînement de

CAP forêt et une sortie VTT à partir de la catégorie benjamin.

Pour les adultes, en fonction des objectifs de chacun et de la motivation, nous proposons 3 entraînements natation, 1 entraînement de CAP sur piste, 1 entraînement CAP en forêt, 1 ou 2 sorties vélo suivant la météo, des multi-enchaînements, et de la nage en lac d'avril à septembre.

Quels sont les projets du club et les prochaines échéances ?

Nous souhaitons pouvoir accueillir tous les sportifs demandeurs quel que soit le niveau (seule condition : savoir nager). Au niveau des résultats, nous avons pour objectif de maintenir l'école de triathlon en 2^e division, d'atteindre la finale nationale adultes en duathlon, et de maintenir notre place en 3^e division en triathlon. Nous avons également la volonté de participer à un maximum de courses en IDF et aux alentours avec des podiums aussi bien en féminin qu'en masculin et de se qualifier aux championnats de France.

Par ailleurs, nous avons le projet de ré-organiser une course adultes/enfants pour les clubs du département et d'Île-de-France.



Travaux en forêt régionale d'Écouen

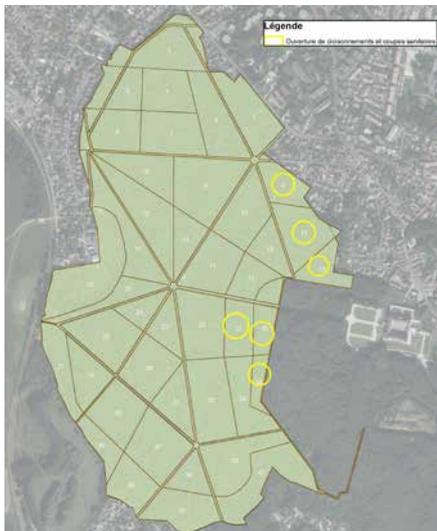
Dans le courant de l'automne, et pendant plusieurs mois, des travaux vont avoir lieu en Forêt régionale d'Écouen. Ils sont pilotés par Île-de-France Nature, aménageur et gestionnaire et sont programmés dans le cadre de l'aménagement forestier. Ces travaux consistent à ouvrir des cloisonnements et à réaliser des coupes sanitaires. Ils se dérouleront sur les parcelles 8, 17, 18, 20, 21 et 34 (voir carte).

L'AMÉNAGEMENT FORESTIER, UN DOCUMENT DE GESTION POUR LA PÉRENNITÉ DE LA FORÊT

L'aménagement forestier est la feuille de route sur laquelle s'appuient l'Office national des forêts (ONF) et Île-de-France Nature pour mettre en œuvre les opérations sylvicoles (travaux forestiers, coupes de bois, plantations, implantation de cloisonnements) sur l'ensemble du massif. L'enjeu de ce document de gestion est la pérennité de la forêt. Il doit concilier le renouvellement des peuplements avec l'accueil du public, la protection des richesses écologiques et la production de bois de qualité. Ce document est planifié pour plusieurs décennies car la forêt se gère sur le temps long. Pour la Forêt régionale d'Écouen, il est planifié de 2017 à 2036.

DES CLOISONNEMENTS, POUR PROTÉGER LE SOL

Ces travaux sont réalisés pour préparer les interventions en forêt. Pour minimiser l'impact du passage des engins forestiers (tracteurs, débardeurs, porteurs...) sur le sol (tassement), des axes parallèles entre eux, appelés « cloisonnements » sont créés. Ils obligent les engins à circuler dessus et à ne pas s'en écarter. L'installation de cloisonnements consiste donc à retirer des arbres à intervalles réguliers. Leur localisation prend en compte les spécificités du site.



COUPES SANITAIRES

Des coupes sanitaires vont devoir également être mises en œuvre sur ces mêmes parcelles. Elles vont consister à retirer les arbres malades présentant des risques de chute et considérés comme dangereux pour le public et également pour les habitations situées en lisière de forêt. Il s'agit surtout des frênes atteints de chalarose¹ dont de gros sujets (parcelle 8), mais aussi de quelques autres essences : des châtaigniers atteints de la maladie de l'encre² et des érables atteints de la maladie de la suie³.

1/ La Chalarose du frêne est une maladie provoquée par un champignon (Chalara

fraxinea), originaire d'Asie. Elle ne concerne que les frênes et n'est pas contagieuse à d'autres essences. Elle entraîne un assèchement de la cime et un dépérissement de la souche des arbres, avec des risques de chute de branches et de rupture.

2/ L'Encre du châtaignier est provoquée par un champignon parasite (Phytophthora cinnamomi ou Phytophthora cambivora), qui attaque le système racinaire et le collet de l'arbre provoquant inévitablement son dessèchement et sa mort, plus ou moins rapidement selon son âge.

3/ La maladie de la Suie est provoquée par un champignon (Cryptostroma corticale). Elle ne concerne que les érables et n'est pas contagieuse à d'autres essences. L'un des symptômes les plus visibles est la chute des feuilles ainsi que le boursoufflement de l'écorce qui se détache et laisse apparaître une couche de "sue noire" correspondant

CALENDRIER DES TRAVAUX

Les chantiers se dérouleront de façon échelonnée entre le mois d'octobre 2023 et l'année 2024. Ils seront suspendus entre le 1^{er} mars et le 30 juillet, pour ne pas gêner la nidification. En ce qui concerne la durée des travaux, elle dépend de chaque chantier : du nombre d'arbres à prélever, des conditions météorologiques, mais aussi des contraintes logistiques et techniques de l'exploitant. Après remise en état des parcelles, les bois seront stockés en bordure du chemin avant d'être évacués par l'acheteur de bois. Entre le début des coupes et l'enlèvement de tout le bois, plusieurs mois peuvent s'écouler. Des panneaux sur place informeront le public.

aux spores du champignon. À terme les rameaux de l'arbre se dessèchent, entraînant le dépérissement de l'arbre dans sa totalité.

COUPES D'ARBRES : DÉCRYPTAGE DES IMPACTS POUR LES PROMENEURS

Les tronçonneuses et engins forestiers génèrent du bruit, mais leur travail est stoppé le week-end. Suite au passage des engins forestiers, la promenade peut être gênée temporairement par des branches, des ornières, avant la remise en état des chemins. Le paysage est également modifié puisque des arbres sont retirés. Mais la croissance des arbres et des semis restants compensera très vite ce désagrément : c'est l'avantage de la futaie irrégulière, visant à conserver un couvert forestier continu. Les résidus de coupes ou d'élagages non récupérés par les forestiers dans les parcelles peuvent donner l'impression de manque d'entretien : ils sont au contraire volontairement laissés au sol. Leur décomposition nourrit la microfaune. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de pénétrer dans les parcelles en travaux et de grimper sur les tas de bois.

L'ESSENTIEL

Liste électorale : signalez votre déménagement à la Mairie



Vous êtes déjà inscrit(e) sur les listes électorales communales mais vous avez changé d'adresse au sein de la ville ou votre situation familiale a changé (changement de nom notamment).

Vous risquez d'être radié(e) de la liste électorale et de ne pas pouvoir voter.

À défaut, lors des prochaines élections européennes prévues

en juin 2024, vous ne recevrez pas les documents électoraux (professions de foi, carte d'électeur), qui seront renvoyés à la mairie.

Signalez votre changement d'adresse en remplissant le Cerfa n° 12669*01 concernant une demande d'inscription sur les listes électorales.

Pièces justificatives à fournir :

- Une carte nationale d'identité (recto-verso) ou un passeport (copie de la double page où figure votre photo) en cours de validité.
- Une copie du livret de famille (si nom d'épouse) ou l'acte de mariage.
- Un justificatif de domicile : facture de téléphone fixe ou portable, d'électricité, de gaz, d'eau, relevé de charges de copropriété, quittance de loyer émanant d'un organisme privé ou de l'OPHLM, dernier avis d'imposition sur les revenus, bulletin de salaire, titre de pension (les factures doivent être établies à votre nom et prénom et de moins de 3 mois).

Resto du cœur

L'antenne des Restos du cœur d'Écouen est ouverte le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 dans les locaux de l'ancien Trésor Public d'Écouen au 3 rue Aristide Briand.

Pour vous inscrire et bénéficiaire de cette aide alimentaire essentielle, constituez votre dossier et prenez rendez-vous directement par téléphone au 09 53 56 48 57

La distribution alimentaire s'effectue uniquement sur inscription avec la liste des pièces sollicitées : livret de famille ou carte d'identité, attestation de sécurité sociale, certificats de scolarité si enfants scolarisés, bulletins de salaire / avis de décision Pôle emploi ou ATA, bordereaux CAF / retraite et retraite complémentaire, avis de non-imposition, pour les hébergés : attestation de l'hébergeant, pièce d'identité de celui-ci, facture d'électricité, pour les propriétaires : taxe foncière, facture d'électricité, eau, gaz, pour les locataires : quittance de loyer, factures d'électricité, eau, gaz.



Le service Jeunesse recherche des bénévoles !

Si vous avez quelques heures de temps libre et souhaitez aider les élèves accueillis au service Jeunesse à faire leurs devoirs, n'hésitez pas à contacter le 01 39 35 95 82 !

LE CHIFFRE DU MOIS

110 kg

Bravo ! C'est le poids total de déchets ramassés par les élèves de la ville dans le cadre de l'opération "Nettoyons la nature".



LE CARNET

SEPTEMBRE 2023

Naissances

Rachid ZAGHROUK,
Leïa BOUGHIDA MALDEREZ,
Évan TEBAR VILLAR.

OCTOBRE 2023

Naissances

Alya DOMRANE,
Ayden PÂQUET.

Mariages

Maximilien TRANCHEZ et Sarah PETITEAU.

Décès

Bernard BRUNEAU,
Mourad BAKIR,
Christiane BOTCAZOU.

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // Éric Battaglia

Rédaction // Ève Pavesi

Conception-réalisation // RDVA // 01 39 90 10 00

Impression // STIP // 01 39 91 91 73

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

Actualités :

Notre groupe Ezanville Ensemble condamne de la façon la plus ferme l'agression inacceptable et injustifiable du Hamas. Ce sont clairement des actes terroristes envers les populations civiles israéliennes. De même, nous condamnons fermement les crimes de guerre de l'état israélien contre les populations civiles de la bande de Gaza : les déplacements forcés de populations, les destructions systématiques des équipements et maisons. La poursuite du conflit par la seule voie des armes ne peut engendrer qu'encore plus de haine et de nouveaux conflits y compris régionaux. Il est plus que temps que la communauté internationale intervienne, que soient respectées les résolutions de l'ONU mandatée pour construire avec les différentes parties la seule solution réaliste : une voie pour une paix juste et durable. Nous attendons enfin une implication et des initiatives de notre gouvernement dans ce sens.

Local :

La sécurité routière est un enjeu majeur sur notre commune. Si des efforts ont été engagés, il reste qu'un plan de circulation global doit être étudié. Dans l'immédiat, nous avons constaté que les marquages au sol qui sont en voie d'usure doivent être rénovés (passages piétons, bandes blanches, signalisation en particulier sur les ronds-points de la briqueterie et du centre-ville). Il serait souhaitable d'utiliser un système réfléchissant ou lumineux compte tenu de la suppression de l'éclairage nocturne. Il en va de la sécurité de tous nos concitoyens, enfants et personnes âgées en particulier.

Nous avons été alertés par plusieurs Ezanvillois sur le fait que les comptes-rendus des conseils municipaux ne sont pas affichés par exemple à la gare et ce depuis plusieurs mois et malgré l'obligation légale. Notre groupe posera la question au maire lors du prochain conseil. En attendant, nous vous invitons à consulter sur notre Facebook Ezanville Ensemble nos interventions et initiatives.

Pierre Leduc, Paule Schaaft et Alain Lambret
Ezanville ensemble

Une meilleure gestion budgétaire est possible

Encore une fois, la majorité en place a décidé d'augmenter certaines prestations au service de nos concitoyens. Le Maire s'est bien gardé d'en rendre compte dans son bilan de mi-mandat. Pour ne citer que les plus symboliques, il s'agit des tarifs de la restauration scolaire, de l'accueil du périscolaire, du centre de loisirs et des concessions funéraires qui sont tous en hausse de 2%.

Ne nous leurrons pas, il s'agit bel et bien d'une méthode déguisée d'augmenter les impôts sans le dire et, bien sûr, tous ces efforts sont supportés par les familles les plus modestes (nombreuses ou monoparentale), nos séniors et les proches de défunts.

Nous nous sommes opposés en conseil municipal à ces augmentations opérées chaque année sur les plus modestes et qui ne sont le fruit que d'une volonté de ne pas trouver d'autres solutions comme des économies ailleurs.

La ville possède 5 millions d'économies. À ce jour, ce montant ne sert ni à maintenir le prix des services communaux, puisque ceux-ci augmentent comme nous l'avons rappelé, ni à lever des emprunts pour doter la ville d'équipements publics dont elle a pourtant besoin (places de crèches, rénovations d'écoles, événements culturels et associatifs...). Ce montant pourrait aisément soutenir l'investissement au delà de la contribution communale pour la nouvelle zone d'activités (2 millions) et le futur équipement culturel.

À plusieurs reprises nous avons suggéré une autre gestion lors des séances du conseil municipal. Cela est resté lettre morte.

Prenez soin de vous.

Ezanville c'est vous !
Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,
Émilie Gimeno

Nuisances aériennes

Merci à Mr le Maire d'avoir pris en compte la demande unanime des élus d'opposition de modifier la motion destinée au préfet du Val d'Oise dans le sens d'une demande complémentaire de limitation du trafic aérien de jour à 440 000 mouvements maximum, niveau actuel déjà atteint et de l'utilisation de nouvelles valeurs-limites recommandées par l'OMS.

Les autres propositions de la motion municipale étaient principalement l'interdiction des avions bruyants et les restrictions aux vols de nuit.

Ces mesures s'imposent, tant pour la protection de la santé des 1,9 millions de franciliens survolés que pour réduire l'impact climatique du secteur aérien dont les émissions de CO2 ont doublé en 20 ans alors qu'il est en baisse dans tous les autres secteurs économiques (Source Airparif).

Nous demandons à Mr le Maire de nous informer sur les actions diverses qu'il compte engager.

Densification de l'habitat en centre-ville :

De nombreux projets en cours :

Projet Clésence, face à la mairie. Chacun d'entre vous a pu constater l'étréitesse du terrain sur lequel on veut construire 10 logements. Est-ce possible ? Ne serait-il pas opportun d'envisager un autre projet pour cette parcelle qui pourrait faire par exemple un bon espace vert dans la continuité des places de la mairie et du tabac ?

SCI Serlec, Grande rue, à proximité de la rue de Condé, un terrain de 1250m² à viabiliser...

Quel projet ?

Démolition d'Eleusis et projet de 60 logements minimum, face à une opération immobilière locative déjà réalisée. Il semblerait que les plans de ce projet soient en cours de finalisation.

Quid de la présentation aux riverains et aux habitants en général ?

Pour y voir plus clair : à quand la présentation des grandes orientations de construction à Ezanville dans le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme ?

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ezanville

L'AGENDA

8 novembre

Sport en bib - Atelier artistique

Les enfants de 6 à 12 ans sont invités à réaliser un bas-relief en recyclant des balles de tennis de table et des volants de badminton avec par la plasticienne Handiska de 15 h à 17 h à la bibliothèque.

Gratuit sur réservation au 01 34 29 16 45 ou bibliotheque@ezanville.fr.

11 novembre

Cérémonie du souvenir

Rassemblement à 9 h place de la Mairie. Le cortège se rendra au cimetière pour le dépôt de gerbes puis un verre de l'amitié sera proposé au complexe de la Prairie.

15 novembre

Théâtre "Les Mercredis théâtre en famille" - La chèvre de M. Seguin

En jeu et en chansons, la comédienne Laura Couturier entraîne les spectateurs dans les émotions des différents personnages. À l'issue du spectacle un goûter est proposé. Spectacle gratuit - À partir de 4 ans.

Sur inscription au 01 39 35 44 12 ou culture@ezanville.fr

FESTIVAL DU CONTE - 8 NOVEMBRE

Dans le cadre du festival du conte en Val d'Oise qui se déroule du 6 novembre au 20 décembre 2023, découvrez les Contes Gothiques par le comédien Richard Petitsigne. **3 contes fantastiques : "Dagon", "Le chat noir" et Le gardien au cimetière"** sont présentés afin de faire frissonner les adultes et adolescents à partir de 14 ans à 19 h au Complexe de la Prairie. Le CCAS propose un accompagnement en transport pour les séniors.

Contactez le 01 39 35 44 97

Gratuit - sur réservation : 01 34 29 16 45 ou bibliotheque@ezanville.fr

RETOUR SUR



1 4 octobre : sortie séniors du CCAS au château de Chantilly

2 5 octobre : spectacle organisé par le Pôle Culturel pour les assistantes maternelles

3 6 octobre : tournoi de FIFIA Sport en Bib' à la bibliothèque municipale

4 21 octobre : réunion de quartier des riverains de la rue de la Fraternité et rue Colbert

5 24 octobre : réunion de quartier des riverains de la rue de l'Ourcq.